Procès-verbal de l'assemblée générale du club des 100 AnzèreSkiTeam (AST) du 24.11.2023 à la Riante-Auberge (Ayent)

Excusés : Marie et Gérard Favre - Kevin Rouiller - Paul-Henry Francey Laetitia Debons - Yves Aymon - Sébastien Délétroz - Geneviève Barras Maumile - Christian Savioz - Jean Constantin - Gilles Praplan - Cyclône Sport par Jacques-André Héritier et Romaine Mayor

Ordre du jour

1. Accueil
2. Contrôle des présences
3. PV de la dernière assemblée
4. Admission – Démission
5. Rapport du président
6. Rapport du caissier
7. Rapport du réviseur
8. Approbation et décharge au caissier
9. Election au comité
10. Soutien aux Athlètes Anzère Ski Team
11. Divers
12. Clôture

Le président ouvre la séance à 19h15 en saluant les 21 membres présents.

L'ordre du jour est accepté par l'Assemblée. Le président demande l'inversion des points 9 et 10.

PV dernière AG
Le PV de la dernière Assemblée à été transmis avec le rappel de convocation à l'AG. Le président demande à l'assemblée si la lecture en est demandée ou si quelqu'un a des remarque ou question relative à ce PV. Aucune question ou remarque

Admission démission.
Le président mentionne qu'il n'y a aucune nouvelle admission au Club des 100
Il énumère ensuite les 5 membres démissionnaires soit :

Benoît Maumille – Alain Beytrison – Pierre Genoud – Stéphane Grichting – Magasin Crazy Corner par Mathieu Blanc.
Le constat est fait qu'il est urgent de remettre l'ouvrage sur le métier pour trouver de nouveaux membres.

Rapport du Président
Dans son rapport, le président relève quelques résultats des athlètes soutenus par le Club des 100.
Il mentionne que tous ces jeunes ont montré du plaisir et de la volonté dans la pratique de leur sport favori. Il demande aux parents de Malorie de lui transmettre les félicitations et encouragements du Club des 100 pour cette nouvelle saison.
Il remercie également tous les parents, athlètes, entraineurs pour le travail effectué pour les jeunes athlètes.

Aucune sortie pour les membres n'a eu lieu en 2023. Le président demande de réserver la date du samedi 10 février pour une sortie à Montana à l'occasion de la coupe d'Europe de descente ou nous pourrons applaudir Malorie. Il fait également mention des courses en Valais de Christophe, à savoir le 7 décembre à Zinal et le 7 mars à Verbier. Mention est faite que plus d'informations sur les courses et résultats de nos cadors peuvent être obtenus auprès de leur Fans Club.

Rapport du caissier.
Le caissier (président) présente les comptes qui font état au 30.09.203 d'un bénéfice de CHF 116.90. Le compte Raiffeisen se montait à CHF 6715.20 au 30.09.2023.

Rapport du réviseur
La parole est donnée à Fred La Salla réviseur qui atteste de la bonne tenue des comptes.
Son rapport de contrôle est transmis au comité.
Dans la foulée, l'Assemblée approuve les comptes et donne décharge par vote à main levée au caissier et au comité.

Soutien aux athlètes.

Le montant disponible selon les statuts est de CHF 3600.- Le président demande à l'Assemblée de valider une rallonge de CHF 400.- pris sur la fortune de club.
L'Assemblée valide à l'unanimité
Votre comité a tranché sur la répartition suivante :
Nous allouerons un montant forfaitaire de CHF 500.- pour la catégorie U12.
Pour la catégorie U14 : un montant de CHF 200.-
Pour la catégorie U16 : un montant de CHF 300.-
Pour la catégorie U18 : un montant de CHF 400.-
Pour la catégorie Elite : un montant de CHF 350.-

Election du comité

Le président informe l'Assemblée, non sans émotion, de sa démission. Sa nouvelle activité professionnelle hors canton ne lui laissant plus le temps nécessaire à la représentation du Club des 100.
Il annonce également la démission de Joëlle Vuigner. Cette dernière mentionne que si une personne reprend la présidence, elle pourrait revenir sur sa décision

Divers

Fred La Salla prend la parole pour mentionner l'utilité d'un tel Club de soutien. Qui plus est avec les échéances sportive à venir ces prochaines années. Championnats du Monde, peut-être les Jeux Olympiques. C'est aujourd'hui que nous devons soutenir les jeunes.

Alexandre Blanc prend la parole et remercie le Club pour le soutien accordé à Malorie durant ces années. Il mentionne que ceux qui ont le plus de besoin sont les jeunes qui sont au NLZ ou en Team FIS. Non pas que Malorie n'a plus de besoin de support financier, mais elle a aujourd'hui plus de visibilité, ce qui lui ouvre la porte de sponsors. Il mentionne également que le support moral qui est transmis par le Club des 100 et ses membres lui apporte également beaucoup.

La parole n'étant plus demandée, le président clos l'assemblée à 19h50

Savièse, 25.11.2023